



**ATTESTATION DE DEPOT DE FONDS A UN
COMPTE BLOQUE « CAPITAL SOCIAL »**

Art. 78 et 83 loi du 24/07/66

Art. 62 décret du 23/03/67

Je soussigné(e) Laurie Candau agissant en qualité de Responsable Espace Professionnel Bordeaux Sud

de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE , ayant son siège au 106 quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX, et immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le n° 434 651 246

Atteste qu'une somme de 1000 € a été versée à un compte bloqué numéro 23139402120

Pour la société en formation SAS 3LB, domiciliée 4 allée d'Octavie 33610 Cestas.

A l'agence de GRADIGNAN.

Le versement se décompose comme suit :

Dépositaire	Montant
Lilian Barrière né le 08/10/1978 à Bordeaux	1000€

La Caisse Régionale agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par la législation des Sociétés et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

Fait à Gradignan

le 11/12/2024

 **CRÉDIT AGRICOLE
D'AQUITAINE**
Espace Pro Bordeaux Sud
2, Rue du Solarium - 33170 GRADIGNAN
Tél. 05 57 34 38 33
pro.bxsud@ca-aquitaine.fr

Signature,